

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE RUMIGNY
80680 RUMIGNY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU 04 AVRIL 2011

Le quatre avril deux mille onze, vingt heures quinze minutes, les membres du Conseil Municipal de RUMIGNY, régulièrement convoqués le trente et un mars deux mille onze, se sont réunis sous la présidence de Monsieur François DELECOLLE, Maire.

Etaient présents : M. EVRARD Dominique, Mme LENNE Isabelle, MM BARBET Eric, DASSONVILLE Nicolas, DUCHEMIN Christian, Mme SCHAEVERBEKE Dominique, M. DUPUIS Alain, Mmes ADT Marie, GUIDE Marie-Dominique, MM DELECOLLE François, BONNECHERE François, Mme BLANGER Corinne.

Absents excusés : Christelle JUST, Véronique DUQUESNE, Pascal SEVRETTE.

Véronique DUQUESNE a donné pouvoir à Dominique EVRARD.

Secrétaire de séance : Nicolas DASSONVILLE.

Compte rendu affiché le 07 avril 2011.

LECTURE DU COMPTE RENDU DU 7 FEVRIER 2011.

Approuvé et signé par les membres présents.

DEMANDE D'AIDE DES PEP 80.

Monsieur le Maire annonce que l'association « les PEP80 » a adressé à la commune une demande d'aide financière. Cette aide viendrait en déduction de la participation financière d'une famille de Rumigny à un stage que doit suivre son enfant.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent d'accorder une aide exceptionnelle compte tenu du handicap de l'enfant. Après discussion et à la majorité des membres du Conseil, le montant de cette aide est fixée à 100 euros.

DEVIS POUR TRAVAUX.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commission bâtiment s'est réunie le 31 mars dernier pour examiner trois devis :

- La société MAMIAS a présenté un devis de 813,28 euros TTC pour le remplacement du mécanisme qui commande le tintement des cloches de l'église, qui est en panne depuis quelques temps. Ces travaux sont assortis d'une garantie de 5 ans.

- Gauthier PILLOT a présenté un devis de 897 euros TTC concernant des réparations au foyer communal :

1) réparation des gouttières.

2) pose d'un faîtage en zinc sur le pignon de la grande salle afin de remédier aux infiltrations d'eau.

- La société PC-DOM a présenté un devis de 140 euros pour le remplacement de l'unité centrale de l'ordinateur du bureau du maire de l'étage et un devis de 594 euros pour le remplacement de l'ordinateur du maire au secrétariat. Monsieur le Maire préfère disposer des deux ordinateurs plutôt que d'un portable.

La commission a émis un avis favorable à la réalisation de ces travaux.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'accepter ces différents devis.

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire confirme que le Département de la Somme prend en charge l'essentiel des dépenses liées au déneigement des routes départementales de cet hiver. La commune ne garde à sa charge que 10 heures de travaux à 50 euros hors taxes de l'heure, soit 500 Euros HT (598 euros TTC).
- Il informe le Conseil Municipal que suite au rendez-vous avec Messieurs WARAMBOURG et GEORGES le mardi 29 mars les travaux de bordurage de la rue de Sains sont reportés à l'automne prochain. Une convention doit être établie avec le Conseil Général et Amiens Métropole. Les travaux de forage des 3 puits d'infiltration des eaux pluviales seront réalisés conjointement. Le report de ces travaux permettra une meilleure information des riverains.
- Il signale qu'à la demande d'Amiens Métropole, un seul ordinateur sera désormais relié au réseau, les autres étant alimentés par le fournisseur d'accès communal (Wanadoo). Une convention sera passée entre Amiens Métropole et la commune.
- Il annonce que l'inspection d'académie a décidé de fermer une classe du SISCO, en raison de la faiblesse des effectifs. Ce sera celle de Grattepanche, car celle-ci souhaite supprimer les écoles comportant une classe unique. Une réunion sur ce sujet a lieu le mardi 5 avril en mairie de Rumigny entre les élus des 3 communes et les délégués de parents d'élèves.
- Le Conseil Municipal réaffirme son attachement à l'organisation actuelle du syndicat scolaire et notamment au maintien de classes sur chacune des trois communes. Il estime qu'elle est propice à l'épanouissement des enfants.
- L'employé communal, Benoît COUDERT, a procédé au nettoyage du chemin piétonnier du lotissement ainsi qu'à la remise en état de la haie du foyer communal. Le Conseil Municipal le félicite de la qualité de son travail.
- François BONNECHERE s'enquiert de l'avancement de la contractualisation du département avec les agriculteurs pour l'organisation du déneigement. Monsieur le Maire répond qu'il n'a pas d'information à ce sujet.
Dans le cadre du remplacement de Didier Pourny en congé de longue maladie, il propose qu'un comparatif soit établi entre :
 - le coût salarial de Didier Pourny
 - des prestations assurées par un C.A.T.
 - l'embauche d'une personne en CDD.
- Isabelle LENNE signale qu'une pierre s'est détachée du haut du mur extérieur de l'église. Un devis sera demandé à une entreprise spécialisée, pour remplacer les pierres dangereuses.
- Dominique EVRARD fait le point sur le dossier de consultation de programmistes pour le foyer communal : les 5 candidats retenus par la commission d'appel d'offres ont été destinataires d'un courrier les invitant à venir visiter le foyer communal avant de présenter leur proposition chiffrée. Seuls 4 candidats ont pris rendez-vous. Trois offres seulement ont été reçues. Dominique EVRARD examinera ces offres et organisera une réunion de la commission « bâtiment » pour retenir la meilleure offre.
- Il rappelle que les membres de la commission « urbanisme » se réuniront le 14 avril à partir de 8H50 pour auditionner les quatre bureaux d'études retenus par la commission d'appel d'offres du 15 janvier dans le cadre de la consultation lancée pour la réalisation du PLU. Chacun d'eux disposera de 30 minutes pour présenter sa méthodologie et de 10 minutes pour répondre à des questions de la commission.

- Il indique que l'arrêté constatant la vacance de parcelles a été pris et que les propriétaires présumés ont été avertis de la procédure « biens sans maître ». Plusieurs courriers ont déjà été retournés à la commune par la poste, ce qui confirme qu'elles n'ont plus de propriétaire connu.
- Il informe le conseil de l'organisation par la commune et le comité des fêtes d'une journée sur l'agriculture biologique le 16 octobre prochain, dans le cadre des semaines régionales de l'environnement. Les conseillers municipaux intéressés peuvent se joindre à la démarche.
- Monsieur le Maire interroge Dominique EVRARD sur la date de parution du prochain bulletin communal, Dominique EVRARD rappelle qu'il a souhaité que cette activité soit reprise par un autre membre du Conseil Municipal. Il ne souhaite pas la poursuivre dans l'immédiat, en raison de la multiplication des manques de considération de Monsieur le Maire envers ses conseillers municipaux.
Isabelle LENNE déplore également le manque de respect dont elle a été victime.
Aucun membre du Conseil Municipal ne souhaite prendre en charge la rédaction du bulletin.
Monsieur le Maire suggère qu'une information soit faite par l'intermédiaire du site internet ou par la messagerie à l'ensemble des habitants de la commune. Des nouvelles brèves pourraient être diffusées par l'intermédiaire de leur adresse mail. La commission nationale et informatique des libertés (CNIL) sera interrogée sur la légalité de ces informations.
- Alain DUPUIS annonce qu'une réunion récente de la commission « jeunes » avec M. VITTE d'Amiens Ville a mis en évidence l'absence de solution fiable pour faire participer les jeunes de Rumigny aux animations organisées par la Ville sur son site de Dury. Une possibilité d'intégration aux activités de ce site pourrait être réalisée avec la participation financière de notre commune.
- La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mercredi 27 avril 2011 à 20 heures 15. Le vote du budget communal 2011 sera à l'ordre du jour.